

La Chevriéroise



2

0

1

8

Décembre

Bloc-notes

Mairie ☎ 04.50.04.37.45



mairie@chevrier.fr

- Horaires d'ouverture Mardi 17h-19h Vendredi 9h-11h
- Permanence du Maire Jeudi 18h-19h30 sur rendez-vous
- 177 chemin des Perrières – www.chevrier.fr

Service Eau et Assainissement de la CCG ☎ 04.50.959.960

- eau-assainissement@cc-genevois.fr

Ordures ménagères

- Ramassage le Mercredi
- Déchetterie de Vulbens : **Horaires** (fermeture hebdomadaire le jeudi matin)
Novembre à février: lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h /14h-17h30, jeudi 14h-17h30
samedi de 9h-17h30 – fermeture à 18h de mars à octobre
Mise en place du contrôle d'accès prévue pour février 2019

Numéros d'urgence

■ SAMU 15 ■ POLICE 17 ■ POMPIERS 18

Info Petite enfance sur tous les modes de garde des jeunes enfants

Du lundi au vendredi de 9h à 11h ☎ 04.50.95.91.40

E-mail: petite-enfance@cc-genevois.fr

Assistante sociale ☎ 04.50.49.49.50 Pôle médical de Saint Julien

Association PASSAGE : (Prévention Spécialisée Jeunes) ☎ 04.50.27.60.98
www.passage.asso.fr

Mission locale (emploi des jeunes) ☎ 04.50.49.43.88 Immeuble Le Galien
Pôle Emploi ☎ demandeur 3949 ☎ employeur 3995 à St Julien
lundi au jeudi 8h30-16h15 – vendredi 8h30-12h30

Maison Transfrontière de la Justice et du Droit ☎ 04.50.74.86.86

Immeuble Le Galien, 28 avenue de Genève à Saint-Julien

Horaires : du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-17h – le vendredi 8h30-12h

PROXIGEM Transport public à la demande ☎ 0 800 04 74 00
Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

Commission information

Pour que le site internet de la commune **www.chevrier.fr** remplisse pleinement son rôle d'outil d'information, Il est important de le consulter très régulièrement. Il nous permet de vous communiquer rapidement tout ce qu'il est nécessaire et utile de savoir, tant sur le plan communal que sur le territoire de la CCG. La page d'accueil avec toutes les actualités est mise à jour toutes les quinzaines. Le compte-rendu mensuel du conseil municipal est mis en ligne dans la rubrique Mairie- publications municipales.

Enfin, depuis peu, la galerie photos complète le menu ; d'autres clichés viendront l'étoffer au fur et à mesure des saisons et des événements.

Le mot du maire

L'année 2018 touche à sa fin ; déjà.

Ce bulletin municipal propose donc une rétrospective des événements de l'année 2018 ainsi que des actions et engagements du Conseil Municipal.

Après l'achèvement de la réfection du Chemin des Perrières, avec création d'une bande piétonne destinée à sécuriser le trajet de l'école, c'est notre « grande route », la RD 984, qui a mobilisé notre attention. Les études préalables ont été menées. Les estimations des travaux de réaménagement de la voirie avec la bande cyclable de la Via Rhôna, la sécurisation et l'enfouissement des réseaux ont été réalisés selon un découpage en 5 secteurs afin de permettre un phasage des travaux et surtout de l'investissement financier correspondant. En effet, le budget global est très important pour notre petite commune. L'appel d'offres qui sera lancé début 2019 fixera définitivement notre choix.



Pour apporter une solution à la pénurie de professionnels de santé, notamment médecins généralistes, la Commune de Chevrier a confirmé son engagement, aux côtés de huit autres communes voisines, pour la construction et la gestion de la Maison de Santé du Vuache. Un nouvel exemple d'investissement mutualisé pour le bien-être des habitants du territoire. L'enjeu désormais est de convaincre des médecins de venir compléter les compétences des professionnels déjà impliqués. N'hésitez pas à transmettre l'information à vos connaissances : la Maison de Santé du Vuache RECRUTE !

Évidemment ces investissements s'accompagnent d'une certaine rigueur dans les dépenses de fonctionnement, d'autant que sur les deux derniers budgets le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux sur les impôts locaux.

En 2019 nous aurons une autre affaire d'envergure à mener : la fête du 14 juillet.

Bien sûr, nous vous attendons nombreux à ce rendez-vous. Mais nous aurons aussi besoin d'aide, alors n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe d'organiseurs efficaces et sympathiques . Cet événement est aussi une belle occasion de découvrir la convivialité des Chevriérois.

Avant de vous laisser à la lecture de ce bulletin municipal, je tiens à vous souhaiter de bonnes et chaleureuses fêtes de fin d'année, en compagnie de vos proches, pour aborder 2019 avec sérénité et optimisme.

Agnès CUZIN
Maire de Chevrier



Nouveau : La zone de rencontre de Chevrier

Pour sécuriser l'accès à l'école et à la mairie, la commune a créé une zone particulière, régie par des règles de circulation bien précises, avec un marquage au sol pour le cheminement piétonnier et délimitée par des panneaux :

- **Les piétons** peuvent circuler sur la chaussée sans y stationner ; ils **ont la priorité sur les véhicules**.
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voitures, vélos, bus...), tout en respectant une **vitesse maximale de 20 km/h**.

Vivement le prélèvement de l'impôt à la source !

Vous avez déjà **tout lu** et *tout entendu* sur le **Prélèvement à la source (PAS)**, mais vous avez encore des **questions** ?

En quelques mots, voici un récapitulatif concret sur

ce qui demeure

et ce qui change

en matière d'impôts sur le revenu à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Vous continuerez à **déclarer vos revenus** chaque printemps.

C'est le **mode de paiement** de vos impôts sur le revenu qui change.

Les **règles de calcul** de l'impôt sur le revenu restent identiques.

Si vous êtes **non imposable**, votre taux est à 0 %. Vous ne serez pas prélevé.

Vous êtes **salaré ou retraité, ou inscrit à Pôle emploi** : chaque mois, votre impôt sur le revenu sera prélevé sur votre paie (ou sur votre pension de retraite, ou sur vos allocations) en fonction du taux transmis automatiquement à votre employeur.

Vous êtes **frontalier** (hors canton de Genève), **ou profession indépendante** : chaque mois, votre impôt sur le revenu sera prélevé sur votre compte bancaire par l'administration fiscale.

Si vous êtes **salaré dans le canton de Genève**, vous payez déjà l'impôt à la source. Pas de changement lié à la réforme.

La confidentialité sur votre situation personnelle et patrimoniale **est garantie** : un même taux de prélèvement correspond à une grande diversité de situations.

Votre situation personnelle ou professionnelle change ?
Déclarez ce changement à l'administration fiscale, votre taux de prélèvement s'adaptera en 1 à 2 mois.
L'impôt s'adapte à votre vie !
Votre taux de prélèvement est transmis chaque mois à votre employeur (ou, selon votre situation, à votre caisse de retraite, à Pôle emploi, etc.).

Pour toute question, **l'administration fiscale** reste votre **interlocuteur unique**.

Changement de situation ou pas, votre **taux de prélèvement sera actualisé chaque année en septembre** sur la base de votre déclaration de revenus annuelle.

Aucune crainte de bug pour la mise en place du PAS.

Les **crédits et réductions d'impôts** sont maintenus (exemple : dons aux associations).

60 % de vos crédits et réductions d'impôts seront versés sur votre compte en banque au 15 janvier. Le solde en août.

Vous avez encore des **questions** ?

Rendez-vous sur votre espace particulier du site **impots.gouv.fr** ou sur **prelevementalasource.gouv.fr** ou à l'accueil de votre Service des Impôts des Particuliers.

Le Conseil Municipal



Synthèse des Conseils Municipaux de Novembre 2017 à Octobre 2018

Achats de matériel

Achat d'un véhicule d'occasion et d'une remorque

Pour répondre aux besoins de la commune, le conseil municipal après avoir étudié des offres commerciales, a décidé l'achat d'un véhicule d'occasion de type KANGOO pour la somme de 5 923,76 € et d'une remorque neuve pour 3 852 €.

Remplacement du matériel informatique de la mairie

Des devis ont été sollicités pour remplacer le matériel informatique du secrétariat de mairie devenu obsolète. La société Y-CLIC a été retenue pour un montant de 2 800 € TTC.

Achat et mise en service du logiciel e-enfance pour la gestion de la cantine

Afin de répondre à une attente des parents pour l'inscription de leurs enfants à la cantine et à la garderie périscolaire via leur téléphone, tablette ou ordinateur, la Société Berger-Levrault a été sollicitée pour nous présenter un logiciel adapté « E-Enfance » qu'utilisent déjà des communes voisines. Cela requiert une formation pour les agents qui vont l'utiliser, notamment la responsable de la cantine.

Le conseil municipal décide d'aller dans les sens du progrès (plus besoin de se rendre aux permanences pour acheter des tickets papier) et d'acquiescer ce nouveau logiciel pour une mise en service dès la rentrée de septembre 2018. Le coût s'élève à 2 687,50 € HT et la maintenance est de 40,04 €/mois.

Ecole

La commune est intervenue au cours du conseil d'école en décembre 2017 du fait de dégradations faites sur le bâtiment école et la mairie par les élèves et demande aux enseignantes d'être plus vigilantes lors des récréations.

En avril, le conseil d'école a approuvé le retour à la semaine de 4 jours et pris connaissance des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018/2019.

En juin, le conseil municipal a adopté le nouveau règlement des services périscolaires (garderie et cantine) et fixé les tarifs qui vont de 1,90€ à 4,50€/H pour la garderie et de 5€ à 8€ pour le repas à la cantine, suivant le quotient familial.

Bien que n'étant pas particulièrement favorable à la scission de l'APE, Madame le Maire a pris acte de la séparation des APE de Chevrier et Vulbens et en a informé le conseil municipal.

En septembre, l'Académie a adressé un courrier à la commune de Chevrier l'informant de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Vulbens pour cette rentrée scolaire 2018/2019 et sollicitant une réflexion sur le devenir du regroupement pédagogique entre nos deux communes, suspendu depuis plusieurs années.

Finances

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement pour 2018 a été votée : elle reste fixée à 4 % sur l'ensemble du territoire communal. Pour rappel, cette taxe (ex. TLE) est une taxe d'urbanisme sur les constructions neuves, directement liée à la surface des locaux ou logements et à laquelle sont appliquées des valeurs forfaitaires qui déterminent une base de calcul; une part va également au Département pour 2,5 %. Elle est recouvrable en 2 annuités.

Attribution des fonds genevois

La dotation des fonds genevois pour 2017 s'élève pour la commune de Chevrier à 166 847,97 € avec 152 frontaliers recensés. Ces fonds seront perçus sur l'exercice 2018 et inscrits au budget.

Suppression des TAP – Maintien des emplois

Avec le retour à la semaine de 4 jours, les TAP ont été supprimés à la rentrée scolaire 2018/2019. Afin de maintenir le temps de travail du personnel concerné, une nouvelle répartition du travail et d'autres tâches leur ont été proposées (renfort au secrétariat, ménage). La masse salariale de la commune reste donc identique avec en contrepartie une diminution du contrat avec la société qui assure le ménage dans les locaux scolaires.

Compte administratif 2017 et affectation des résultats

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	432 677,92 €
Recettes	867 812,58 €
Excédent	435 134,66 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	262 307,72 €
Recettes	714 639,56 €
Excédent	452 331,84 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

- ▶ Excédent de fonctionnement reporté 435 134,66 €
- ▶ Solde d'exécution positif reporté 452 331,84 €

Fiscalité communale 2018

Pour la 2e année consécutive, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux des impôts locaux et de ne procéder à aucune augmentation.

- ▶ Taxe d'habitation 17,17 %
- ▶ Taxe foncière sur propriétés bâties 9,78 %
- ▶ Taxe foncière sur propriétés non bâties 54,71 %

Le conseil municipal a, par contre, décidé de supprimer l'exonération de 2 ans de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés.

Budget primitif 2018

Suite à la présentation par Madame le Maire des dépenses et recettes prévues au budget primitif 2018, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité :

Section FONCTIONNEMENT	944 335 €
Section INVESTISSEMENT	1 334 667 €

Vous pouvez retrouver le détail du budget page 13.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Le conseil municipal a décidé de verser à Madame la Trésorière 80 % de l'indemnité demandée pour l'année 2017 à savoir la somme de 358,62 € brut.

Le Conseil Municipal

Travaux

Travaux Chemin des Ner et Chemin des Perrières

Le conseil municipal a adopté le plan de financement des travaux d'aménagement du Chemin des Ner et du Chemin des Perrières qui comprennent, d'une part, l'enfouissement des réseaux et d'autre part, les travaux de voirie notamment pour la sécurisation des piétons.

Pour les travaux concernant les réseaux, le devis établi par le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) s'élève à 170 874 € TTC avec une participation financière communale de 100 131 € (la différence étant prise en charge par le SYANE lui-même) à laquelle s'ajoute 5 126 € de frais généraux. Un décompte définitif sera établi à la fin des travaux.

En ce qui concerne les travaux de voirie, suite à l'appel d'offres lancé selon la procédure adaptée, quatre offres ont été reçues et étudiées. C'est la société EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, collaborant avec l'entreprise VUACHE TP, sous-traitante, qui a été retenue pour un montant de 119 970,30 € HT, offre économiquement et techniquement la mieux disante. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CANEL Géomètre pour un montant de 8 775 € HT.

Prévus au budget 2018 (section investissement), ces travaux réalisés durant l'été, sont financés de la manière suivante :

- ▶ Une subvention de 29 173 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux de voirie
- ▶ Un prêt de 170 000 € contracté par la commune auprès du Crédit Agricole des Savoie au taux de 1,65 % sur 20 ans (meilleure offre parmi trois propositions).
- ▶ Le solde des travaux sera réglé sur les ressources communales.

Dans le cadre de ces travaux (élargissement de la voirie communale), la commune a procédé à un échange de terrain avec Mr Kalia YOGESHVAR, riverain, domicilié au 271 Chemin des Perrières. Cet échange concerne des parcelles pour une surface de 8 m² au total pour chaque partie. Toutes ces parcelles sont évaluées à 10 € le m² et donc l'échange se fera sans soulte.



La commune a également demandé à la Sté EIFFAGE un devis pour des travaux non prévus au marché ci-dessus, à savoir la reprise des eaux pluviales et le goudronnage sur le chemin des Ner. Ces travaux s'élèvent à 11 634,50 € HT et sont acceptés par le conseil municipal.

Autres travaux de voirie

Le busage du fossé vers la station d'épuration a été réalisé courant août.

Travaux de gros entretien reconstruction TEPCV (Territoire à Energie Positive Croissance Verte)

Dans le cadre de son programme 2018, le Syane propose de réaliser des travaux sur le réseau d'éclairage public visant à remplacer sur chaque lampadaire de la commune le système d'éclairage actuel par un éclairage LED bien plus économe en électricité. Le coût de l'opération est estimé à 66 990 € TTC pour un nombre total de 67 lampadaires, avec un reste à charge pour la commune de 31 140 € (dont 80 % remboursables sous forme d'annuités) + 2 010 € de frais généraux. L'opération est soumise au préalable à la signature de la convention TEPCV par la Communauté de Communes du Genevois

Aménagement du centre village

Le projet d'aménagement du centre village suit son cours ; c'est un projet conséquent qui consiste à enfouir les réseaux (téléphone, électricité, éclairage public) et aménager la voirie avec une partie mobilité douce sur la totalité de l'axe principal traversant Chevrier. Durant l'été, des relevés topographiques et des études de sols ont été réalisés. Une première estimation des travaux, décomposée en 5 tranches, a été remise au Conseil Municipal par le bureau AKENES chargé de cette mission. Les appels d'offres aux entreprises seront lancés début 2019.

Urbanisme

Juillet 2018

Approbation du PLU par le conseil municipal

Lors du conseil municipal de juillet, les élus ont pris connaissance des modifications apportées au projet de PLU suite aux observations formulées pendant l'enquête publique et aux avis des Personnes Publiques Associées. Après délibération, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le PLU.

PLU – Arrêt du zonage d'assainissement des eaux pluviales

Il est rappelé que la compétence relative à l'assainissement des eaux usées appartient à la CCG, tandis que la partie eaux pluviales appartient à la commune. Profitant de l'élaboration de son PLU, la commune de Chevrier a procédé à l'actualisation de son zonage des eaux pluviales.

PLU – Instauration du permis de démolir

Considérant qu'il est souhaitable d'exercer un contrôle sur les démolitions totales ou partielles d'édifices présentant, soit un intérêt patrimonial et repérés dans le cadre du PLU, soit localisés en cœur de village, le conseil municipal décide à l'unanimité de soumettre à permis de démolir tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située dans le périmètre identifié du cœur de village et dans les secteurs protégés.

PLU – Soumission à déclaration préalable pour l'édification de clôtures

Pour s'assurer du respect des règles fixées par le PLU et éviter la multiplication de projets non conformes, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de soumettre à déclaration préalable l'édification de clôture sur le territoire communal. Cet assujettissement ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole et forestière.

PLU – Droit de préemption urbain simple et droit de préemption urbain renforcé

La présente révision du PLU a eu pour effet d'en modifier son règlement graphique et nécessite de redéfinir le champ d'application du droit de préemption urbain (DPU) qui permet à la commune de mener à bien une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou opérations d'aménagement. Il peut être exercé aussi pour constituer des réserves foncières en vue de permettre de réaliser lesdites actions ou opérations d'aménagement.

Compte tenu du développement urbain de la commune de Chevrier, le conseil municipal décide d'instituer le DPU sur toutes les zones urbaines (U) du territoire communal.

Ce droit de préemption « simple » est complété par un DPU « renforcé » pour les cas où le droit de préemption simple n'est pas applicable (aliénations et cessions mentionnées à l'art. L211-4 du code de l'urbanisme).

Le PLU approuvé a été transmis à la Préfecture pour le contrôle de légalité et les démarches de publicité réglementaire ont été effectuées. Aucun recours n'a été exprimé dans les délais impartis. Par conséquent, le PLU de Chevrier, approuvé le 12 juillet 2018, est devenu définitif et applicable.

Le Conseil Municipal

Divers

Convention de mise à disposition d'un agent technique avec la commune de Vulbens

Suite au départ en retraite en décembre 2017 de Mr Jean-Hugues FONTAINE, notre adjoint technique communal et à l'embauche de Mr Frédéric CHEVEAU pour le remplacer, le conseil municipal a signé une nouvelle convention de mise à disposition de la commune de Vulbens pour cet agent à raison de 2 jours par semaine.



Mutualisation du plan de formation du personnel communal

Afin de répondre aux besoins spécifiques de notre collectivité en matière de développement des compétences de ses agents, notre commune a établi un plan de formation pour la période 2017-2020, ceci dans le cadre du schéma de mutualisation initié par la Communauté de Communes du Genevois. Des axes de formation ont été définis, qui traduisent les besoins partagés par les communes membres et permettront de constituer des groupes suffisants pour favoriser la proximité des formations et limiter ainsi le coût des déplacements. Le budget de ces formations s'appuie pour partie sur la cotisation obligatoire que la commune verse chaque année (0,9 % de sa masse salariale) au Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale.

Population de la commune au 1er janvier 2018

En attendant la publication des résultats du recensement 2017, l'INSEE nous a informé que la population légale de Chevrier au 01/01/2018 est de 493 habitants.

Révision des statuts du Syndicat Pays du Vuache : intégration de la Maison de Santé

Le Syndicat Pays du Vuache, rassemblant les communes de Chevrier, Dingy et Vulbens, permettait jusqu'à janvier 2018 de gérer des intérêts intercommunaux des 3 communes, comme les affaires scolaires et le patrimoine intercommunal composé du Centre ECLA, de l'église et du cimetière de Vulbens.

Le projet de création de la Maison de Santé qui sera implantée sur le territoire de Valleiry mais qui aura une vocation intercommunale sera, pour des raisons pratiques, porté par ce syndicat, ce qui nécessite une révision de ses statuts :

- ▶ Pour d'une part, élargir le périmètre aux communes de Chênex, Jonzier, Savigny, Valleiry, Vers et Viry ;
- ▶ Et d'autre part, ajouter à la vocation « patrimoine intercommunal » la construction et la gestion d'une maison de santé.

Le conseil municipal de Chevrier accepte ces nouveaux statuts qui entrent en vigueur le 24 janvier 2018 et permettront ainsi de voir ce projet de Maison de Santé se concrétiser rapidement afin de répondre aux besoins de la population des communes du Vuache. Lors de la séance du mois de juin, le conseil municipal a pris connaissance des plans de la future Maison de santé et du budget, évalué à 2 779 500 € HT pour l'ensemble des travaux. Cette structure d'une surface de 1 250 m² accueillera au rez- de- chaussée un laboratoire d'analyses médicales et des kinésithérapeutes et au 1er et 2e étages, un pôle médical composé de médecins,

sage-femme, psychologue, orthophoniste et podologue. Le permis de construire a été signé début novembre.



A gauche :
future maison de santé
A droite :
signature du permis de construire

Enquête publique sur le Projet de développement de l'aéroport de Genève

Début 2018, la Confédération helvétique a mené une enquête publique côté suisse et côté français relative au développement de l'aéroport Genève Cointrin sur la base d'un plan sectoriel d'aménagement répondant à des orientations stratégiques de développement, tout en tenant compte des conditions contraintes d'exploitation: périmètre de l'aéroport, équipement, exposition au bruit, aire de limitation des obstacles à la navigation aérienne ou la protection de la nature et du paysage.

Actuellement le nombre de passagers s'élève à 16 millions par an. A l'horizon 2030, le développement de l'aéroport prévoit d'atteindre 25 millions de passagers, soit 236 000 mouvements annuels.

La commune de Chevrier étant située dans un couloir aérien déjà très fréquenté, le conseil municipal a fait part de ses inquiétudes lors de cette consultation :

- ▶ En désapprouvant toute augmentation du trafic aérien de l'aéroport de Genève de nature à aggraver les nuisances de bruit, de pollution et de risques déjà imposés à notre commune ;
- ▶ En demandant que soient étudiées les conditions de survol de la commune en particulier le couloir d'approche, l'altitude des avions et la fréquence de manière à réduire l'impact du trafic aérien.

Approbation du PDIPR – Nouvelle classification des sentiers de randonnée

Le Département de la Haute-Savoie qui est compétent pour élaborer le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) a défini un nouveau cadre de stratégie territoriale et de développement touristique en matière de randonnée pédestre pour la mise en place de Schémas directeurs portés par les intercommunalités. Les principaux objectifs sont :

- ▶ Renforcer la place de l'offre randonnée et contribuer à la découverte des espaces naturels et au développement économique du territoire.
- ▶ Planifier sur 5 ans (2018-2023) l'aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers.
- ▶ Inscrire les sentiers au PDIPR selon la nouvelle classification départementale :

<i>Sentier d'intérêt départemental de niveau 1</i>	<i>SID1 (ex GR)</i>
<i>Sentier d'intérêt départemental de niveau 2</i>	<i>SID2</i>
<i>Sentier d'intérêt local</i>	<i>SIL</i>

Après avoir pris connaissance du contenu du Schéma directeur élaboré par le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE en matière de randonnée sur notre territoire, le conseil municipal émet un avis favorable sur l'ensemble des tracés et itinéraires à conserver, à modifier et intégrer au PDIPR et prend acte de la nouvelle classification des sentiers faite par le Département.

Location d'un appartement communal

Le conseil municipal a accepté la demande de logement provisoire de Mr Julio PALOMARES pour l'appartement communal ouest resté vacant suite au déménagement de la mairie. Le bail a débuté au 1er août 2018 avec un loyer mensuel de 500 € charges non comprises.

Octobre rose 2018

Dans le cadre de l'opération «**Octobre rose**» visant à sensibiliser la population sur l'importance du dépistage du cancer du sein, le conseil municipal a décidé de s'associer à ce mouvement en parant de rose le noyer vers la chapelle et le chêne de la place du haut.



Le Conseil Municipal

Information concernant le 11 novembre 2018

Pour commémorer le Centenaire de l'Armistice et rappeler que le 11 novembre 1918 toutes les cloches de France sonnaient en volée pour annoncer l'Armistice et donc la fin de la Première Guerre Mondiale, une proposition a été faite de faire sonner toutes les cloches de France le dimanche 11 novembre 2018, à 11 h, durant 11 minutes. La commune de Chevrier a pris part à cette initiative en faisant sonner la cloche de la Chapelle.



Renouvellement de la convention de déneigement

Le conseil municipal a reconduit la convention de déneigement établi avec l'EARL Le Colombier, représenté par Mr Bruno CHATELAIN pour assurer le déneigement des voiries communales.

Décisions d'urbanisme

Permis de construire :

Mr Gérard CHAGNOUX: rénovation d'une construction

Mr Emmanuel BENAND: transfert de permis de construire

SNC LNC THETA PROMOTION: modification surface parcelle et déplacement des deux conteneurs pour ordures ménagères

Mr Bernard GIAZZI: modification du permis (suppression aménagement combles)

SCI La Touvière: transfert de permis de construire

SCI La Touvière: modification du permis (aménagement des combles)

Déclarations préalables :

Mr Serge GLAUSER: rénovation façades

Mr Jean-Claude MARMILLOUD: divisions foncières

Mr Brendan LE THUAUT: construction d'une piscine

Mr Pascal KELLER: création de fenêtres de toit et construction de murets

Mr Sébastien APOTHELOZ: pose d'une clôture et création d'un mur de soutènement

Mr Joël SOMMER: construction d'un abri de jardin

Mr Pierre-Alin PRINZ: construction d'une véranda

EARL Fort l'Ecluse: construction d'un mur de soutènement

Mr Anthony AGIUS: installation d'une clôture

Mr Éric COTTERON: rénovation toiture

Les Architectes du Paysage pour Mrs et Mmes GUILLET et GILLET: création de murs de soutènement

Mr Nicolas LEFEVRE: création d'une fenêtre de toit

Mr Joël SOMMER: installation d'une piscine hors sol

SOLAK ENERGIE pour Mr Lionel PIATON: installation de panneaux photovoltaïques

Mr Gérald PIGUET: installation d'une clôture

Mr Paulo PINTO: construction d'une piscine et de murs de soutènement, installation d'un portail

Mr Thierry ROSAY: couverture entrée maison et couverture terrasse

Mr Sébastien APOTHELOZ: pose de garde-corps sur murs de soutènement

Mr Bernard GIAZZI: divisions foncières

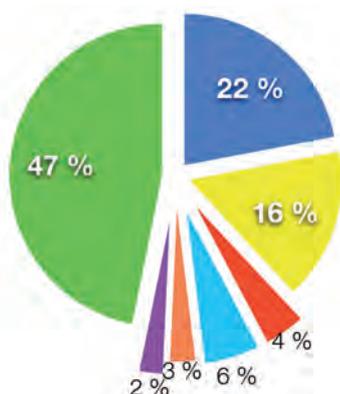
Mr Yvan BURTIN: création d'un abri de jardin

Mr Laurent LUDER: installation d'une pergola

Mr Olivier VOTA: installation d'un portail

Budget primitif 2018

Fonctionnement

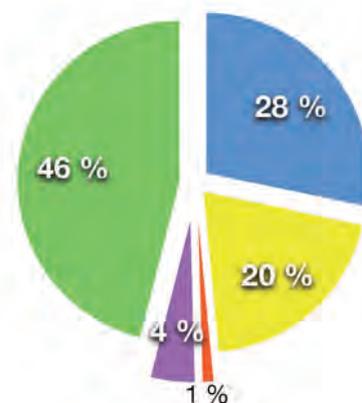


Les Dépenses

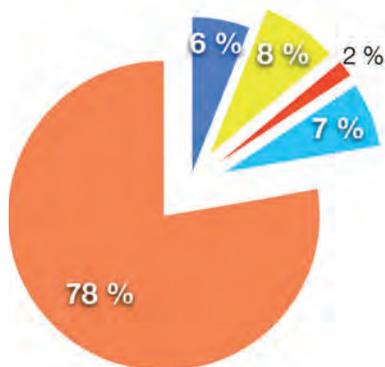
	MONTANT
Charges à caractère général	207 700 €
Charges de personnel et assimilés	152 000 €
Atténuation de produits	40 000 €
Autres charges de gestion courante <i>dont charges exceptionnelles 500€</i>	54 300 €
Charges financières	25 000 €
Transfert entre sections	22 970 €
Virement à la section investissement	442 365 €
TOTAL	944 335 €

Les Recettes

	MONTANT
Impôts et taxes	267 000 €
Dotations, subventions et participations	191 000 €
Autres produits de gestion courante	10 000 €
Produits de services et ventes diverses <i>dont produits exceptionnels 200€</i>	41 200 €
Résultat de fonctionnement reporté	435 135 €
TOTAL	944 335 €



Investissement

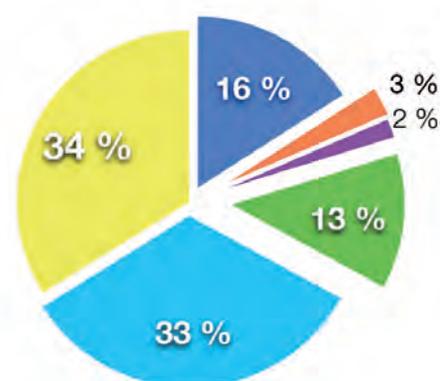


Les Dépenses

	MONTANT
Emprunts, dettes assimilées et autre immobilisations financières	79 552 €
Subvention équipement	105 600 €
Immobilisation incorporelles	23 000 €
Immobilisation corporelles	89 200 €
Immobilisation en cours	1 037 315 €
TOTAL	1 334 667 €

Les Recettes

	MONTANT
Dotations, fonds divers et réserves	212 000 €
Subventions d'investissement	35 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 970 €
Emprunts et dettes assimilées	170 000 €
Virement de la section fonctionnement	442 365 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	452 332 €
TOTAL	1 334 667 €



Etat civil



Naissances :

Elly Marie-Louise PIERSON,
née le 30 décembre 2017
Elise Sabine Marie DOINNE, née le 08 mars 2018
Yohann Henri Fernand FAIOLA, né le 02 avril 2018
Terry MARTINIANI, né le 04 avril 2018
Louise ESTRADE, née le 09 août 2018
Simon GAMBEY, né le 11 août 2018
Leyhan Kéo Swann VANNIER,
né le 06 octobre 2018
Daris HYSAJ, né le 3 novembre 2018



Mariages :

Monsieur Jérémie PIERREL
et Madame Vanessa CLERC, le 09 juin 2018
Monsieur Jean-François Serge CARREL
et Madame Fanny Pascale Delphine MABUT,
le 27 octobre 2018

Décès :

Monsieur Gilbert René SAPPEY,
le 13 mars 2018
Madame Germaine Marie CARREL
veuve PUGIN, le 30 mai 2018

Rappel des différents tarifs votés par le conseil municipal

Photocopies	Pour un particulier	0,30 €	
	Pour une association	0,10 €	
Salle communale (avec forfait ménage)	Pour habitants de Chevrier	Location 250 €	Caution 1 000 €
	Pour habitants de Dingy et Vulbens	Location 280 €	Caution 1 000 €
Foyer des Fayards	Particulier domicilié à Chevrier	Location en semaine	50 €
		Location WE	70 €
		Caution	300 €
Chapiteau	Location	100 €	
	Caution	300 €	
1 table + 2 bancs	Location	5 €	
	Caution	20 €	



Coup de gueule !

Pour rappel, les pelouses du square Collomb sont interdites aux animaux !

Ces mois derniers, on a encore constaté des déjections canines dans l'aire de jeux des petits : c'est intolérable ! Les enfants ne peuvent pas jouer au milieu des crottes de chien !

Nous demandons aux propriétaires irrespectueux de la santé d'autrui, en particulier des plus petits, de bien vouloir surveiller leurs animaux lors des promenades et ramasser leurs déjections.

Ils nous ont quitté en 2018...



Gilbert SAPPEY

Gilbert était âgé de 88 ans quand il nous a quitté le 13 mars dernier. Originaire de Vulbens, il s'est marié en 1958 avec Mireille Conseil et ils se sont installés à la ferme familiale à Chevrier où vivait sa belle-famille. De 1960 à 1967, quatre enfants sont venus agrandir le cercle familial. Pendant plus de 30 ans, il a poursuivi l'exploitation de la ferme tout en commençant une activité arboricole, puis a passé le relais à son fils Patrice qui a développé ce secteur. Même à la retraite, il l'a toujours soutenu

par ses recommandations et ses coups de main. Il a participé à la vie communale en étant conseiller municipal de 1983 à 1989.

D'un caractère très sociable, il aimait les moments de convivialité comme les repas de quartier, le traditionnel repas communal où il ne manquait pas de chanter accompagné par Léon et son accordéon. Il a d'ailleurs fait parti de la chorale du Vuache pendant quelques années.

Grand-père de 12 petits enfants, il a eu la chance de voir la naissance de 4 arrière-petits-enfants durant ces 3 dernières années et tout ce petit monde lui a donné beaucoup de joie et de bonheur et pas mal d'animation dans la vie quotidienne. Il suivait attentivement la carrière de son petit-fils Marc dans le "Top14" dont il ne manquait jamais les matches avec sa famille et ses amis fans de rugby.

Mais son coeur fatigué n'a pas résisté à l'usure de toute une vie de travail, commencée très tôt à la campagne... On se souviendra de sa gentillesse et de sa bonne humeur !

Germaine PUGIN

Germaine Carrel de son nom de jeune fille, est née à Chevrier où elle a passé son enfance.

Elle est partie travailler très jeune à Genève et c'est là qu'elle a connu Paul Pugin qui allait devenir son mari. De leur union est née une fille. Après le décès brutal de son époux, elle est revenue habiter la maison familiale où elle accueillait ses petits enfants pour les vacances.

C'était uneoureuse des fleurs et des animaux: qui n'a jamais vu et senti un soir de printemps, la merveilleuse glycine sur la place du village? Elle savait aussi soigner ses rosiers qui embaumaient les jours de juin...

D'une nature discrète, entre son jardin et ses chats qu'elle affectionnait, elle recevait volontiers ses voisines autour d'une tasse de thé et de tartelettes, sa spécialité.

Elle a pu profiter assez longtemps de sa maison jusqu'à cette année 2018 où son grand âge a eu raison de sa santé. Après une courte hospitalisation, elle est partie le 30 mai.



▼ ▲ ▼ ▲ ▼ Animation du village – Appel aux bénévoles ▼ ▲ ▼ ▲ ▼

En début d'année se tiendra une réunion pour concrétiser le projet de création d'un comité des fêtes qui prendrait le relais de la commission animation de la commune. Tous ceux qui ont envie de s'investir un peu dans la vie du village sont les bienvenus.

Un appel à bénévoles est dorénavant et déjà lancé pour « donner un coup de main » en 2019 lors du **14 juillet** qui sera organisé dans notre commune.

Envoyer un mail à la mairie si vous êtes intéressé pour vous inscrire. Merci d'avance.

Intercommunalité

Police pluricommunale du Vuache

Elle compte à présent 5 agents qui font régulièrement des patrouilles sur les 6 communes membres : Chenex, Chevrier, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens. Elle a été très présente cet été sur notre territoire communal lorsque les gens du voyage se sont installés illicitement et à deux reprises sur des terres agricoles Madame le Maire et le 1er adjoint ont apprécié le travail des agents et leur vigilance.

Syndicat intercommunal Pays du Vuache

Début 2018, le comité syndical s'est réuni pour apporter des modifications à ses statuts afin d'intégrer la compétence « Maison de santé » ainsi que les communes du Vuache partenaires sur ce projet. Ces statuts ont ensuite été approuvés par les différents conseils municipaux.

Désormais, outre les communes de Chevrier, Dingy en Vuache et Vulbens, 6 autres communes feront partie du Syndicat Pays du Vuache pour cette compétence particulière qui fera l'objet d'un budget annexe. Les budgets pour 2018 ont été votés :

1. Le budget principal qui concerne uniquement Chevrier, Dingy et Vulbens : la cotisation prévue pour notre commune s'élèvera à 16 000 €
2. Le budget annexe pour le projet Maison de santé : le montant de la cotisation de Chevrier est de 1 181 €, peu de dépenses étant programmées pour 2018. Pour les années suivantes, la répartition des charges de la maison de santé sera effectuée proportionnellement au nombre d'habitants des 9 communes.

Pour la Maison de santé, un emprunt de 400 000€ sur 20 ans au taux de 1,64 % a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne pour couvrir les dépenses de maîtrise d'œuvre, de mandataire et les éventuelles premières factures de travaux.

Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)

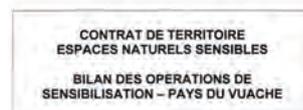
Ce syndicat rassemble aujourd'hui les communes de Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens et fait un bilan de pratiquement 30 ans d'activité commencée en 1990 avec le SPCV sur le territoire du Pays du Vuache. A travers divers contrats régionaux (Biodiversité, Corridors Biologiques, etc), il s'est doté au fil des années d'un panel d'outils destinés à sensibiliser les usagers des espaces naturels. La politique « Espace Naturel Sensible (ENS) » du Département de la Haute-Savoie et les Contrats Natura 2000 soutenus par l'Etat et l'Europe lui ont permis de renforcer les actions à mener.

Les objectifs sont :

- ▶ **faire découvrir les richesses naturelles** de la montagne, du piémont et de la plaine : géologie, faune, flore,, archéologie, histoire, etc...
- ▶ **informer sur les menaces qui pèsent sur les espaces naturels** et informer sur les actions engagées pour les protéger et les gérer ;
- ▶ **inciter et convaincre le public d'adopter un comportement plus respectueux des milieux naturels** et pourquoi pas devenir « **ambassadeur nature** » pour le territoire.

Pour atteindre ces objectifs, le SIV a toujours misé sur la communication, comme la création et l'installation de mobiliers d'information, la création et l'édition de documents de sensibilisation, la réalisation d'un site internet et d'une page Facebook, la communication sur l'actualité des sites ENS, la valorisation des itinéraires de randonnée. D'autre part, de nombreuses opérations de sensibilisation sont menées régulièrement en différents points du Pays du Vuache : organisation de chantiers participatifs, animation des sites ENS, animations ciblées auprès des publics scolaires.

Retrouvez toute l'actualité du SIV sur www.pays-du-vuache.fr



ADMR Viry-Vuache

L'assemblée générale de l'ADMR Viry-Vuache s'est tenue le 18 octobre dernier à Présilly sous la présidence de Madame Annie DUCHENE. Le bilan de l'année 2017 a été dressé : rapport moral et financier, rapport d'activité, choix des actions à poursuivre ou à entreprendre. Les 10 communes partenaires ont bien conscience de l'importance vitale de cette association au plan local, qui permet à nombre de personnes âgées de rester à leur domicile le plus longtemps possible.

Quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes : en 2017

- 200 clients et plus de 20 000 heures d'intervention
- 20 salariés Aides à domicile
- 16 bénévoles (Conseil d'Administration) et 2 secrétaires administratives

L'association recrute toujours des bénévoles ainsi que des aides à domicile afin de pouvoir être réactive face aux besoins de la population, notamment pour les personnes qui sortent d'une hospitalisation et pour lesquelles il faut pouvoir mettre en place l'intervention d'une aide à domicile très rapidement.

Le 1er septembre dernier, l'ADMR a déménagé de son local de Viry pour emménager dans de nouveaux locaux à Vulbens, derrière la mairie. Ces locaux sont mis à disposition de l'association pendant 2 ans gratuitement, en attendant de nouveaux bureaux sur Viry.

ADMR Viry-Vuache

nouvelle adresse :

1 rue François Buloz 74520 VULBENS

Tél. 04.50.04.86.45 Mail : accueil.viryvuache@fedes74.admr.org

Rencontre mensuelle des Aînés

Chaque dernier jeudi du mois, les aînés de Chevrier et Vulbens sont invités à se retrouver chez les sœurs de Vulbens pour passer l'après-midi à jouer aux cartes ou à d'autres jeux, tout en partageant un petit goûter. Des personnes du CCAS de Vulbens et de la Commission sociale de Chevrier sont présentes pour animer ces rencontres. Le but est d'encourager les échanges, de passer de bons moments de convivialité et également de donner à des personnes âgées parfois seules et repliées sur elles-mêmes, envie de renouer des liens sociaux.

Toutes les personnes qui souhaitent venir, même de manière ponctuelle, sont les bienvenues.

Contact : Evelyne CLERC – 04.50.04.34.15



Communauté de Communes du Genevois

Aménagement du territoire

Les travaux sur la zone de Cervonnex sont retardés du fait de la découverte d'une zone humide.

Economie-Formation-Tourisme

Sur le dossier de l'Ecoparc, les différents projets d'installation sont encore à l'étude et les premiers permis de construire devraient être déposés en 2019.

En ce qui concerne le tourisme, une convention tripartite 2018-2020 a été signée entre l'Office du Tourisme des Monts de Genève (qui regroupe désormais Le Genevois et Annemasse), la CCG et Annemasse Agglo.

Environnement-Déchets-Energie

L'accès aux **déchetteries intercommunales** de Neydens et Vulbens est réservé aux **habitants et professionnels des 17 communes de la CCG**. En vue de moderniser la gestion de ses déchetteries par un contrôle d'accès informatisé, une carte d'accès devra être présentée à l'entrée pour accéder aux deux sites. Dès octobre, une information a été diffusée sur l'ensemble du territoire pour que chaque foyer puisse commander sa carte d'accès et ceci avant le 14 décembre. Début 2019, les cartes commandées seront envoyées directement au domicile des demandeurs. Jusqu'à la mise en place effective du contrôle d'accès (prévue en février 2019) particuliers et professionnels continuent d'accéder normalement aux 2 déchetteries.

Finances

Le budget de la Communauté de communes du Genevois est bien maîtrisé et on constate une amélioration de sa situation financière du fait de l'arrêt de la diminution de la Dotation Forfaitaire Globale (DGF) allouée par l'Etat et également de la hausse des taxes encaissées par la CCG.

Social, Séniors, Petite enfance, Prévention spécialisée

La **Mutuelle pour tous**, initiée par la CCG et portée par ACTIOM, a commencé à enregistrer ses premiers contrats. Pour l'heure, environ 35 contrats ont été souscrits. Il faut continuer l'information.

Le projet de **Maison de santé du Vuache** située à Valleiry évolue bien. C'est désormais le Syndicat intercommunal Pays du Vuache qui gère le dossier.

La Maison Transfrontière de Justice et du Droit (MTJD) a présenté son rapport annuel qui fait apparaître une reprise de la fréquentation due à l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice permettant une ouverture au public tous les jours de la semaine et une meilleure prise en charge des demandes. La reprise des permanences tenues par les notaires a permis d'enregistrer une hausse de fréquentation très importante. Le retour de la Greffière a également facilité le traitement des procédures pénales.

Le Forum Séniors édition 2017 qui avait de nouveau lieu à St Julien en novembre, avait enregistré une baisse de fréquentation. On notait l'absence de public du Vuache qui est plutôt demandeur d'évènements plus proches de chez lui. La prochaine édition est prévue en avril 2019.

Dans le cadre du dispositif « **Silver Fourchette Tour** » soutenu par le Conseil Départemental, des ateliers et des conférences sur l'importance de l'alimentation chez les séniors pour éviter les problèmes liés à la dénutrition ont été réalisés sur notre territoire.

A la demande des petites communes, notamment Chevrier, un rapprochement est demandé entre les services sociaux des communes voisines pour se regrouper et mettre en place des **ateliers pour les séniors** permettant une **mutualisation des actions et des moyens**.

Une enquête relative au projet de **MARPA** (Maison d'accueil résidence pour personnes âgées) à Vulbens a été réalisée sur les communes du Vuache selon une procédure bien réglementée ; suite à cela, le dossier de candidature a été envoyé au Conseil Départemental pour examen. Si ce projet est retenu, il pourra bénéficier d'une subvention.

Fin mars, la **commission d'attribution des places en crèche** pour la rentrée de septembre 2018 a eu lieu. Avec une légère diminution des demandes, plus de 37 % des dossiers ont pu être satisfaits. D'après une enquête menée auprès des parents, ceux-ci semblent plutôt satisfaits du service Petite Enfance de la CCG qui inclut le Relais des Assistants Maternels (RAM).

Commissions

En ce qui concerne la **Prévention spécialisée**, l'**Association Passage** a présenté son bilan annuel et les menées sur notre territoire, notamment la présence des éducateurs dans les collèges et lycée de St Julien, les partenariats avec la commune de Valleiry et la MJC de Viry. Le Département qui sera désormais le principal financeur de la prévention spécialisée demande que les éducateurs ciblent plus particulièrement le public des 8/16 ans au lieu des 11/21 ans. La difficulté sera pour les éducateurs de se rapprocher des nombreuses écoles primaires. A noter le changement de locaux à St Julien pour l'Association Passage qui est désormais installée au *6 route d'Annemasse*.

Transports et Mobilité

Avec un des budgets les plus importants de la CCG, l'action Eco-Mobilité s'avère être un des axes d'actions majeurs de la Communauté de Communes. Gestion des bus, futur tramway, transport scolaire, co-voiturage, modes de déplacements doux... sont parmi les actions gérées au quotidien par cette commission. Les événements les plus marquants des derniers mois sont rappelés ci-après.

Transports Publics : L'année 2018 a été marquée par les tensions avec les autorités genevoises concernant le dossier de la « fermeture des petites douanes ». Suite aux discussions bilatérales, deux nouvelles lignes de bus, la ligne n°62 Collonges-Bachet et n°63 Viry-Bernex, ont été lancées en test fin août dernier. Afin d'accompagner le lancement de ces lignes, la CCG a financé la création d'un nouveau parking P+R de 150 places gratuites dans la zone industrielle de Viry.

Transports Scolaires : Le succès croissant des inscriptions en ligne sur le site de la CCG à la rentrée 2018 ne s'est pas démenti cette année. Outre le travail annuel de remaniement des circuits afin d'optimiser le coût du ramassage des élèves, cette année a été marquée par l'arrivée de nouvelles cartes magnétiques, envoyées par voie postale et valables pour 5 ans. Ces cartes nominatives permettent lors du pointage à chaque montée dans les bus scolaires aux parents de suivre en temps réel le parcours de leur enfant en cas de retard. Le système de suivi UBI permet aussi à la CCG d'avoir des données de suivi statistiques permettant potentiellement d'optimiser encore les circuits de ramassage dans le futur.

Déplacements mode doux : Suite à la phase de consultation publique du printemps, le tracé du tronçon de l'itinéraire Euro-Véloroute ViaRhôna reliant le tronçon actuel passant à Chevrier et Vulbens vers Annemasse, a été définitivement adopté cette année. Cette voie verte, majoritairement réalisée en site propre, reliant successivement Vulbens, Valleiry, Viry, Saint Julien puis Collonges-sous-Salève, permettra des activités cyclistes de loisir, mais aussi incitera à la pratique quotidienne du vélo, de la marche et autres activités de loisirs pour les habitants de la CCG. Deux itinéraires cyclables secondaires orientés nord-sud, « Archamps-Beaumont » et « Beaumont-Saint-Julien », connectés à la ViaRhôna, seront aussi créés dans le même temps. Enfin, un schéma à l'échelle intercommunal des réseaux cyclables du territoire incluant l'existant et les projets communaux a été lancé afin de donner une réelle cohérence au futur réseau de la CCG.

Transfrontalière

Dans l'agglomération, le nombre de voitures qui franchissent quotidiennement la frontière augmente constamment. Un plan d'actions frontalier en 3 étapes fixant des objectifs est mis en œuvre pour réduire ce trafic pendulaire :

- 1 – Mars 2019 : diminution de 10 % du trafic dans chacun des 4 passages frontière (Chancy II, Certoux, Sézegnin, Soral II) sur la tranche horaire 6h-8h30 ;
- 2 – Fin 2019 : diminution de 20 % du trafic sur ces passages frontière dans la même tranche horaire ;
- 3 – Enfin, 3 ans après la mise en service du Léman Express (prévue normalement pour décembre 2019), l'objectif est d'atteindre une diminution de 50 % du trafic sur ces mêmes passages.

Pour se faire, des actions de sensibilisation et de promotion du covoiturage, la mise en service de nouvelles lignes de bus transfrontalières expérimentales et la réalisation de services de parkings P+R/covoiturage sont programmées sur 2018-2019 avec des évaluations permettant de constater les résultats. Si les tests ne montrent pas une diminution significative du trafic, il est envisagé d'ouvrir les passages frontière concernés aux heures de pointe qu'aux seuls covoitureurs, bus et 2 roues.

Communauté de Communes du Genevois

Focus sur LA STATION DE POMPAGE DE MATAILLY-MOISSEY

Le 17 octobre 2018 a eu lieu l'inauguration des ouvrages d'exploitation de la nappe d'eau de Matalilly-Moissey réalisés par la Communauté de Communes du Genevois.

Trois ans de travaux ont été nécessaires pour réaliser ces nouvelles infrastructures

- ▶ 2 nouveaux forages
- ▶ 3 stations de reprise mutualisées avec 2 réservoirs
- ▶ plus de 20 km de canalisations pour relier les ouvrages



Un budget total de 13,5 millions HT (dont 6,2 millions d'euros de subventions) a été investi sur notre territoire pour répondre aux besoins croissants en eau potable au regard de l'augmentation de la population et pour fiabiliser l'approvisionnement.

Matalilly-Moissey

Parmi les scénarios examinés c'est celui de Matalilly-Moissey qui a été retenu. En effet, les études conduites sur la nappe d'accompagnement du Rhône à Vulbens ont permis de caractériser la nappe et ont démontré qu'une exploitation de 600 à 1200 m³/h était possible. Ces débits importants sont rendus possibles par la proximité du Rhône qui alimente cette nappe. Sa capacité de production est donc adéquate pour répondre aux besoins futurs de la CCG à horizon 2025-2030, estimée à 6,3 millions de m³.

Enjeux techniques

Des choix techniques de conception permettent de répondre aux exigences de protection de l'environnement et de la préservation des ressources. Ils visent également à la maîtrise des coûts de fonctionnement futurs notamment par l'optimisation des consommations énergétiques liées au fonctionnement des installations.

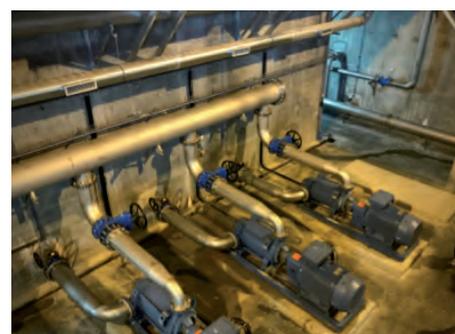
Avec cet équipement exceptionnel, la Communauté de Communes poursuit ses objectifs d'aménagement de notre territoire.

Enfin, pour conclure, il convient de rappeler que ce projet a été initié et porté dans sa phase d'études et de conception par le précédent Président de la CCG, Monsieur Bernard GAUD, un Chevriérois inspiré et déterminé.



A droite :
3 pompes de la SP2

A gauche :
Inauguration à l'eau



Pour plus d'information : www.cc-genevois.fr (La collectivité et son territoire - Les Grands projets)



DES NOUVELLES DU JUMELAGE

Lors de l'assemblée générale en avril dernier il y a eu de grands changements au niveau du bureau suite à la démission de Gloria Colomb (présidente) et 5 autres membres. Le nouveau bureau est désormais sous la présidence de Christine Cacouault. christine.cacouault@gmail.com

L'activité du comité de Jumelage se poursuit. Comme chaque année, un stand a été tenu par des membres des deux comités, français et allemand, à la foire de la Ste Barbe à Collonges sous Salève et plusieurs français se sont rendus au Marché de Noël de Mössingen le week-end du 8-9 décembre durant lequel ils ont été gentiment accueillis par des hôtes allemands, comme à l'habitude....



INAUGURATION DE L'ANTENNE DE VULBENS de l'Accorderie du Genevois



L'inauguration de l'Antenne du Vuache, en service depuis mars 2018 a eu lieu le 8 novembre dernier au Centre Ecla à Vulbens, en présence de Mr le Sous-Préfet, du Président de la Communauté de Communes du Genevois et du Maire de Vulbens. Une petite centaine de personnes avaient répondu à l'invitation des organisateurs qui pour l'occasion avaient préparé une réception placée sous le signe de la convivialité et de la simplicité, agrémentée de quelques notes de jazz. Des témoignages d'accordeurs ont confirmé, si besoin était, l'importance de la notion de partage et d'entraide ainsi que l'envie de tisser des liens de proximité.

Cette antenne de l'Accorderie du Genevois hébergée gracieusement dans les locaux de la bibliothèque au Centre Ecla permet aux habitants des communes environnantes de venir s'inscrire, se renseigner, rencontrer d'autres accordeurs locaux, déjà au nombre de 80, sans avoir à parcourir 15 km pour se rendre au siège de l'Accorderie à St Julien. Pour information, pas loin de 400 personnes sont inscrites à l'Accorderie sur le territoire de la CCG qui attend maintenant que de nouveaux futurs accordeurs issus des communes du Vuache viennent rejoindre ce réseau associatif. Progressivement des ateliers (échanges de services collectifs), des temps conviviaux (type buffet canadien) seront organisés dans l'Antenne du Vuache auxquels tous les accordeurs du Genevois seront conviés afin de favoriser les échanges initiés par les adhérents.



www.accorderie.fr/genevois

Permanence à Vulbens, dans les locaux de la MJC (salle de la Bibliothèque) Le jeudi de 18h à 19h30



ECO-LIEN.FR est un service d'échange entre habitants permettant le don d'objets ou matériaux, initialement destinés à la déchèterie. Le principe : plutôt que de jeter, donnez ou vendez à petits prix à votre voisin ! **C'est gratuit** : il suffit de créer un compte en ligne sur www.eco-lien.fr, de valider votre adresse mail et d'enregistrer vos petites annonces ou consulter les annonces de vos voisins !

Service soutenu par la Communauté de Communes du Genevois

Notre classe en sortie

Avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

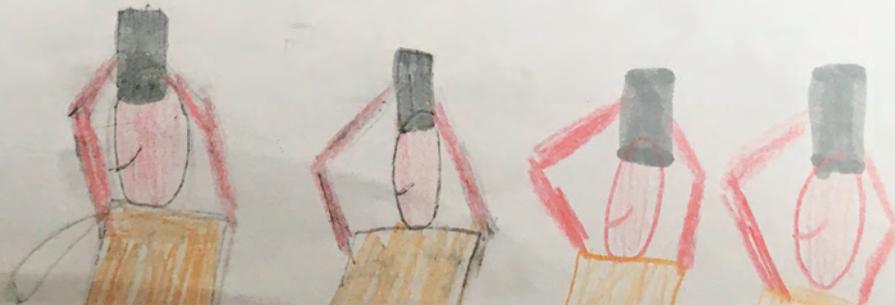


Le mardi 16 Octobre, nous sommes allés observer les oiseaux à Chevrier avec Juliette, Thomas et Rémy. Nous avons fait 4 ateliers :

- ▶ Un parcours pour comprendre les dangers de la migration comme par exemple, la méditerranée car ils ne peuvent pas se reposer ou se nourrir pendant leur long trajet. Les montagnes trop hautes ou encore le désert du Sahara.
- ▶ Le métier des spotter, qui observent les oiseaux pour découvrir des nouvelles espèces, pour voir s'ils se sont reproduits et les compter.
- ▶ Connaître les parties du corps des oiseaux, comme la calotte, le croupion, les ailes, le bec etc.
- ▶ Apprendre à utiliser des jumelles pour reconnaître des oiseaux.

C'était une très belle journée, nous nous sommes beaucoup amusés. Pour nous accompagner, il y avait Maryline, la maman de Malo, Kristina, la maman de Louise, Thomas le papa de Lucas et Sébastien le papa de Malicya. Merci à eux, on est heureux !

Classe des Moyens



Tranche de vie de l'école maternelle de Chevrier

LA MIST'EN LAIRE

Bonhomme, bonhomme, que savez-vous faire ?
Savez-vous jouer de la mist'en laire ?
Laire, laire, laire, De la mist'en laire
Laire, laire, laire, De la mist'en laire
Ah! Ah! Ah! que savez-vous faire ?



Bonhomme, bonhomme, que savez-vous faire ?
Savez-vous jouer de la mist'en flûte ?
Flûte, flûte, flûte, de la mist'en flûte
Laire, laire, laire, de la mist'en laire
Ah! Ah! Ah! que savez-vous faire ?



Bonhomme, bonhomme, que savez-vous faire ?
Savez-vous jouer de la mist'en viole ?
Viola, viola, viola, de la mist'en viole
Laire, laire, laire, de la mist'en laire
Ah! Ah! Ah! que savez-vous faire ?



Bonhomme, bonhomme, que savez-vous faire ?
Savez-vous jouer de la mist'en piano ?
Piano, piano, piano, de la mist'en piano
Laire, laire, laire, de la mist'en laire
Ah! Ah! Ah! que savez-vous faire ?



Bonhomme, bonhomme, que savez-vous faire ?
Savez-vous jouer de la mist'amboure ?
Boure, boure, boure, de la mist'amboure
Laire, laire, laire, de la mist'en laire
Ah! Ah! Ah! que savez-vous faire ?



Tous les mardis matin, les élèves ont le plaisir d'accueillir Catherine et sa guitare à l'école.

Institutrice à la retraite, elle partage sa passion de la musique avec eux, en leur apprenant chants et comptines, et leur fait découvrir de nouveaux instruments.

Les enfants auront le plaisir de chanter leurs chansons au Père Noël lors de sa visite en fin d'année !

Classe Maternelle

Notre vie d'écopier

NOTRE ÉCOLE SUR UNE SEMAINE

Lundi matin : Le portail s'ouvre vers 8h20 et se ferme vers 8h30 comme tous les autres jours. Nous rentrons dans la classe pour travailler. Vers 10h00, les deux classes des plus grands sortent en récréation, les plus petits (maternelles) sortent vers 10h45. Pour le déjeuner, nous sortons à 11h45 et revenons à 13h35.

Lundi après-midi : On rentre en classe et on fait les ateliers d'histoire qui se terminent à 15h30. Après il y a un temps de classe et à 16h30 c'est la fin de la journée.

Mardi matin : Comme lundi jusqu'à 10h45 où nous descendons à la chorale et après c'est au tour des petits de chanter puis on va manger.

Mardi après-midi : Nous faisons de l'anglais ou de l'allemand jusqu'à 14h45, il reste un peu de cours de français et mathématiques et après c'est l'heure.

Mercredi : Pas d'école

Jeudi matin : Comme lundi, rien de spécial.

Jeudi après-midi : Après un temps de cours, un jeudi sur deux on va à la bibliothèque à Vulbens.

Vendredi matin : On travaille en ateliers de lecture qui durent jusqu'à la récréation.

Vendredi après-midi : Rien de spécial, nous continuons de travailler les mathématiques, le français, l'art, l'histoire, la lecture....FIN DE LA SEMAINE – PARFOIS IL Y A DES SORTIES. *Tara, Martin et Elodie*



Bibliothèque

Pour aller à la bibliothèque, nous devons passer à côté de la maison de Nathalie puis à côté du cimetière et ensuite de l'école de Vulbens. Enfin on arrive à la bibliothèque du centre ECLA. Parfois, avec Claire, on fait des jeux dans la salle du Fort. *Leyla et Manon*

Notre cantine

La cuisinière s'appelle Béatrice, elle a 54 ans, Annabella, elle, a 50 ans. Cela fait 3 ans que Béatrice est dans notre école. Les repas sont livrés par une cuisine centrale d'Argonnay qui s'appelle « Mille et un repas ». Ils font 7000 repas par jour environ. Pour débarrasser Béatrice et Annabelle mettent 20 min, pour faire la vaisselle elles commencent à 13h45 et terminent le nettoyage complet de toute la cantine à 16h25. *Élie et Duncan*

Un jeudi de classe chez les grands

Le matin nous sortons nos stylos. Puis nous faisons tous les exercices pour nous mettre en forme. Après nous faisons les recherches du tableau de gauche. Ensuite tous les élèves sortent et ceux qui le veulent prennent une pomme avant d'aller en récréation. Puis nous rentrons dans la classe pour faire des maths et du français avant d'aller manger. Ensuite Annabelle vient faire l'appel. Après nous sortons pour manger. Au retour à treize heures quarante cinq, nous faisons de l'Allemand (quand ce n'est pas la remplaçante parce qu'elle ne parle pas cette langue). Puis, un jeudi sur deux, nous allons à la bibliothèque à Vulbens à pied, parfois avec les petits de la maternelle. Ensuite, nous rentrons à l'école et faisons notre cartable. *Héloïse et Julie*

La Préhistoire



En histoire, à chaque période de l'année, nous étudions une période de l'histoire à travers 3 thèmes. Chacun choisit le thème qu'il préfère, nous travaillons ensuite en groupe, un atelier par classe. Nous, par exemple, avons choisi la vie quotidienne, à l'époque de la Préhistoire. Nous avons appris comment les hommes préhistoriques sont apparus et sont devenus bipèdes, et aussi qu'ils étaient des charognards. Nous avons fait des peintures rupestres avec de la poudre de pigments naturels et du charbon, sur des feuilles marron froissées et nous avons regardé un film. Nous avons beaucoup aimé ce thème et avons apprécié l'organisation des ateliers. Pour la deuxième période, l'Antiquité, nous avons choisi le thème de l'art. *Jérémy et Erdi*

Dans notre école il y a trois jolies classes, une grande cour, un jardin, une cantine, une salle de motricité où on chante avec Catherine. Pour finir on a les 3 meilleures maîtresses du monde. *Tom et Timéo*

Classe des Grands

Ecole



Rentrée scolaire 2017/2018

La rentrée scolaire s'est bien passée ! Suite à la suppression des TAP, nous sommes revenus à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec 6 heures de classe par jour.

Les effectifs sont répartis dans 3 classes pour un total de 74 enfants :

- ▶ La classe maternelle avec 10 PS, 6 MS et 9 GS (25 élèves) avec Mme Gaëlle QUARTERONI et Mr Tristan MOMPIER comme enseignants.
- ▶ La classe des moyens est composée de 8 CP et 12 CE1 (20 élèves) ; les enseignantes sont Mmes Marine CAILLAT et Laurie MERMIER.
- ▶ Pour la classe des grands, 3 niveaux sont regroupés : 4 CE2, 10 CM1, et 15 CM2 (29 élèves) et c'est la Directrice de l'école, Mme Nathalie SCHULTZ, qui assure l'enseignement.

La fréquentation de la cantine a augmenté, en particulier chez les plus petits.

Avec des effectifs permettant de bonnes conditions d'apprentissage, des locaux agréables et bien équipés, un environnement qui reste rural, tout est réuni pour que cette année scolaire se déroule le mieux possible.



En septembre, une nouvelle association de parents d'élèves s'est créée, **l'APE comme 3 pommes**, du nom de l'école de Chevrier. Son rôle est de participer à la vie de l'école, notamment en soutenant les enseignants dans leurs projets, que ce soit des sorties pédagogiques, des voyages découverte ou des achats de matériel destinés aux enfants scolarisés.



Différentes manifestations ont déjà eu lieu : la fête des Vergers, Halloween, vente de brioches et d'autres sont programmées :

- ▶ Jeudi 20 décembre 2018: spectacle de Noël (chants, visite du Père Noël, remise de cadeaux aux enfants, buffet canadien)
- ▶ Samedi 9 mars 2019 : Carnaval
- ▶ Samedi 6 avril 2019 : Chasse aux œufs de Pâques dans le village
- ▶ Samedi 29 juin 2019 : Fête de l'école

Les bénéfices de toutes les manifestations servent à soutenir financièrement les projets des enseignants.



Retrospective 2018

Janvier
voeux du maire

Février
repas communal
tournoi belote

Avril
Repas des Aînés



Avril
Nettoyage de printemps



Juillet
repas de quartier

Cérémonie du 16 août



Crédit photos : Caron

En raison d'un souci informatique, quelques photos manquent à notre rétrospective, veuillez nous en excuser.

Octobre
fête des pommes

Octobre
Halloween



Culture et loisirs

Théâtre – mars 2018

En mars 2018, les comédiens de la Troupe du Vuache avaient présenté la pièce de théâtre « **J'y crois pas !** », pour le plus grand bonheur du public venu en nombre les applaudir au Centre ECLA et passer un bon moment de détente grâce à tous ces comédiens et assistants parmi lesquels Chevrier est bien représenté. Nous les retrouverons avec grand plaisir en mars 2019 pour une nouvelle pièce.



Théâtre Escapade – octobre 2018



De retour à Chevrier pour ce spectacle intitulé **BIOSPACE**, Janry et Anna Varnel et la troupe d'Escapade nous ont emmené dans un voyage intersidéral en quête de la jeunesse éternelle et de l'immortalité. De quoi nous faire rêver... ou plutôt réfléchir !

La recette qui a été réalisée par l'association Escapade au cours de ces représentations servira à financer des projets pour les handicapés de la région.



Séverine Claeys Esthétique
Naturopathe-Esthéticienne

Téléphone (0033) 06.82.47.33.81
139, Chemin de Pré Benoît 74520 CHEVRIER

Chambre d'hôte à Chevrier



Chambre individuelle
pour 2 personnes
avec sanitaire privé

Réservations:
<https://www.airbnb.fr/rooms/27759816?s=51>
ou par tél +33(0) 6 86 40 15 77

Agenda Culturel

A travers sa programmation culturelle, la MJC souhaite vous emmener vers de nouvelles découvertes et de nouvelles émotions. Début 2019 vous donnera l'occasion de découvrir de nombreux spectacles :

- ▶ **Soirée du monde aux couleurs de l'Irlande**
Samedi 26 janvier dès 20h – l'Étincelle à Vulbens
Au programme de cette belle soirée festive: repas irlandais, animations musicales.
- ▶ **Kosh – Beat Box** – Humour à partir de 6-7 ans
Jeudi 14 février à 20h30 l'Étincelle Vulbens
- ▶ **La cinquième Saison – Vanessa Gressin** – conte jeune public à partir de 5 ans
Mercredi 20 février à 15h30 – Salle Albert Fol à Valleiry
- ▶ **Au P'tit Manège – Cie Belle & Fou** – spectacle clownesque à partir de 2 ans
Proposé dans le cadre du festival Couleur d'Enfance
Mercredi 13 mars à 11h et 15h30 – Salle Albert Fol à Valleiry
- ▶ **Troupe du Vuache** – Théâtre comédie
Du 22 au 31 mars – l'Étincelle à Vulbens
- ▶ **Melting Pot – Karim Duval** - one man show – Jeudi 11 avril à 20h30



Programme des stages

En 2019, prenez du temps pour vous. Retrouvez chaque mois un atelier animé par un intervenant professionnel qui partagera avec vous sa passion.



Créer sa crème d'hiver pour les mains – Sandra Serre-Berrière, Naturopathe
Samedi 19 janvier de 9h à 11h



Enregistrer la musique – Marie Delorme Zuljan, Ingénieur du son et flûtiste
Tout public à partir de 13 ans
Samedi 9 février de 10h30 à 16h30 avec une pause déjeuner



Dégustation et œnologie, accords vins et fromages – Sébastien Heimendinger, Sommelier caviste – Jeudi 14 mars de 19h45 à 22h



Sens et expérience(s), les ateliers de l'être, développement personnel pour mieux se connaître
Martine Rottoli, Sophrologue et relaxologue – Jeudi 6 avril de 9h à 12h



Université Populaire du Vuache au Salève

Au 1er semestre 2019, l'Université Populaire du Vuache vous proposera 3 conférences, en soirée :

Le laser : mardi 22 janvier – salle de Convivialité à Valleiry

Intestin et microbiote : lundi 28 janvier – Maison des Habitants à St Julien

Le climat, ce que dit le GIEC : lundi 18 février – Maison des Habitants à St Julien

Dans le cadre de la Parentalité, l'UP organisera également 2 soirées débats :

Nourrir la confiance et la motivation des enfants : mardi 29 janvier – collège A. Rimbaud à St Julien

Du jeu pour grandir : jeudi 21 mars – l'Ellipse à Viry

Pour les horaires
et autres renseignements,
Tél. 06.95.18.39.10
[Courriel upduvuache@gmail.com](mailto:Courriel.upduvuache@gmail.com)

Agenda



Jeudi 20 décembre 2018 à 18 h : Spectacle de Noël à l'école

Vendredi 18 janvier 2019 à 18h : Voeux du maire à la salle communale

❄️ ❄️ ❄️ ***Bonnes fêtes !*** ❄️ ❄️ ❄️